



Odeur, risque sur la santé, cendres jetées sur la moquette...

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 9 octobre 2003

Les gens (y compris les supérieurs hiérarchiques) fument cigarettes, voire cigares, dans leur bureau PORTE OUVERTE ainsi que dans les couloirs voire dans les ascenseurs ! La pose d'affiches rappelant la loi s'avère inutile et il apparaît difficile de faire des remontrances à sa hiérarchie...

Réponse :

Votre cas n'est pas unique, malheureusement. Et cela est particulièrement choquant quand il s'agit de lieux dans lesquels les lois s'élaborent ou se déclinent au quotidien.

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Si vous souhaitez aller plus loin, DNF peut accompagner votre démarche.